

25 mai 2012 -15:54

Appartient à Conseil des ministres du 25 mai 2012

Dossiers introduits dans le cadre de la prudence budgétaire

Le Conseil des ministres a approuvé une série de dossiers de demandes d'engagements de crédits qui ont fait l'objet d'une évaluation favorable par le groupe de travail mis en place dans le cadre de la circulaire du 24 avril 2012 relative à la prudence budgétaire pour l'année budgétaire 2012.

Il a en outre approuvé l'engagement de crédits pour :

- une campagne publicitaire destinée à la promotion de l'application Tax-on-Web pour le SPF Finances,
- des missions de consultance du contrat-cadre "Appex" pour le SPF Economie,
- une subvention à l'asbl "Business Angels Connect" pour l'organisation du concours "Enterprize 2012",
- une subvention en soutien à une activité de communication du SPF Chancellerie du Premier Ministre relative au "Train des 1000" de la Fondation Auschwitz.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>